



PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR
Mardi 7 mars 2023
En visioconférence

Sous la présidence de José GOUERE, Président.

Membres présents : Marc LOUIS (Trésorier Général), Gilles ARDIN (Vice-Président), Laurent PHILIPPE, (Vice-Président), Rémy TURGIS (Vice-Président), Guillaume LIENARD (Secrétaire Général), Jean-Pierre FRAIOLI, Daniel GAGNE, Franck LEMAITRE, Christian MASOLA, Colette NORDMANN, Jean-Michel RICHEFORT, Marc VAILLANT (Président du CDC 91), Evelyne VARENGUIN, Philippe VULGAIRE (membres).

Membres excusés : Marc ANSERMIN (Vice-Président et Président du CDC 77), Céline HUTSEBAUT, Odile JAHNICH, Isabelle GAUTHERON, Christophe LAUR, Sandrine MARTINET, Carole MOYNET, Alain PAGNARD, Jean-Paul TRANCHANT.

Salarié présent : Bruno VEILLE.

Ouverture de la séance à 20h15.

Ordre du jour :

- 1) Association du Comité d'Ile-de-France à la Fédération de Cyclisme plainte contre X.
- 2) Participation financière des clubs aux sélections régionales ROUTE.
- 3) Tarification régionale : réduction des droits d'organisations des épreuves minimes et cadets.
- 4) Règlement des épreuves officielles VTT : Challenge R Ile-de-France 2023, Règlement Championnat X-Country 2023, Règlement Coupe d'Ile-de-France Open 2023, Règlement Coupe d'Ile-de-France VTT Jeunes 2023.

José GOUERE désigne Guillaume LIENARD, secrétaire de séance.

1) Association du Comité d'Ile-de-France à la Fédération de Cyclisme plainte contre X :

Le Comité d'Ile-de-France de Cyclisme souhaite s'associer au dépôt de la plainte contre X par la Fédération Française de Cyclisme à l'encontre d'anciens dirigeants du Comité d'Ile-de-France et de la Fédération.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

2) Participation financière des clubs aux sélections régionales ROUTE :

Dans le cadre des sélections ROUTE du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme (Championnat de France de l'Avenir et Manches de Coupe de France U19) et pour les athlètes pris en charge par le Comité Régional, une refacturation sera mise en place de la manière suivante :

- Coût transport, hébergement et restauration - 50 % à la charge du club et 50 % à la charge du Comité d'Ile-de-France.

Cette proposition est adoptée à la majorité (une abstention).

3) Tarification régionale : réduction des droits d'organisations des épreuves minimes et cadets.

Il est proposé une diminution significative des droits d'organisation et d'assurance pour les catégories U15 et U17, à savoir :

- Réduction des droits d'organisation pour les épreuves conjointes U15/U17 à 250 € + 60 € d'assurance fédérale soit 310 €.

Par ailleurs, la Fédération Française de Cyclisme a décidé de reverser au club 3€ par engagement lors des épreuves U15 et U17 à compter de la saison 2023

Cette proposition est adoptée à la majorité (une abstention).

4) Règlement des épreuves officielles VTT : Challenge R Ile-de-France 2023, Règlement Championnat X-Country 2023, Règlement Coupe d'Ile-de-France Open 2023, Règlement Coupe d'Ile-de-France VTT Jeunes 2023.

L'ensemble des règlements est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Documents joints à présente convocation :

- *Règlement Challenge R Ile-de-France 2023.*
- *Règlement Championnat X-Country 2023.*
- *Règlement Coupe d'Ile-de-France Open 2023.*
- *Règlement Coupe d'Ile-de-France VTT Jeunes 2023.*

Le Président
José GOUERE

Le Secrétaire Général
Guillaume LIENARD